

Rapport d'activité
Chancellerie d'Etat
—
2017



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK

Table des matières

1	Secrétariat du Conseil d'Etat	6
1.1	Fonctions d'état-major et d'assistance	6
1.1.1	Séances et manifestations du Conseil d'Etat	6
1.1.2	Conférence des secrétaires généraux	6
1.1.3	Relations avec le Grand Conseil	6
1.1.4	Conférence des chanceliers d'Etat et Conférence des chanceliers d'Etat des cantons latins	6
1.2	Bureau de l'information (Bdl)	6
1.2.1	Formation continue dans le domaine de l'information	6
1.2.2	Communiqués, conférences et points de presse	6
1.2.3	Revue de presse	7
1.2.4	Internet et Intranet	7
1.2.5	Médias sociaux	7
1.2.6	Identité visuelle	7
1.2.7	Organe cantonal de conduite (OCC)	7
1.2.8	Concours Cinécivic	7
1.2.9	Journées du patrimoine	7
1.3	Relations extérieures	7
1.3.1	Coopération intercantonale	8
1.3.2	Intégration européenne et relations internationales	8
1.4	Promotion de l'image du canton de Fribourg	9
1.5	Secteur Traduction	9
1.5.1	Traduction	9
1.5.2	Terminologie	9
1.5.3	Prestations pour les traducteurs et traductrices de l'Etat	10
1.5.4	Informatique	10
1.6	Secteur Publications officielles	10
1.6.1	Publications	11
1.6.2	Votations populaires fédérales et cantonales	11
1.6.3	Actes de naturalisation	11
1.6.4	Activités particulières	11
1.7	Secteur Droits politiques	12
1.7.1	Nouvelle organisation	12
1.7.2	Supports électroniques et processus	12

1.7.3	Votations	12
1.7.4	Elections	13
1.7.5	Droits populaires	13
1.8	Projets informatiques (SPI)	13
1.9	Secrétariat de cyberadministration	14
1.9.1	Activités dès 2017	14
1.9.2	Première prestation pour l'interne	14
1.9.3	Coopération intercantonale	14
1.9.4	Gouvernance des données	14
2	Service de législation (SLeg)	15
2.1	Activités	15
2.1.1	Appui à l'élaboration de la législation spéciale	15
2.1.2	Diffusion de la législation	15
2.1.3	Elaboration de projets de législation générale	15
2.1.4	Service juridique et divers	16
2.2	Evénements particuliers	16
2.2.1	Elaboration de projets sur mandat	16
2.2.2	Planification des projets législatifs 2017-2021	16
3	Service d'achat du matériel et des imprimés (SAMI)	16
3.1	Activités	16
3.2	Secteur des achats	16
3.3	Travaux d'impression réalisés en interne	17
3.4	Tâches de prépresse	18
3.5	Travaux de reliure et de numérisation	18
3.6	Fournitures de matériel de bureau et logistique	18
3.7	Chiffres clés 2016	19
4	Archives de l'Etat de Fribourg (AEF)	19
4.1	Bases légales et organisation	19
4.2	Bâtiments	19
4.3	Prestations et activités	19
4.3.1	Informatique et nouvelles technologies	19
4.3.2	Relations avec les producteurs d'archives	20
4.3.3	Accroissement des fonds d'archives et bibliothèque	20
4.3.4	Travaux de classement et d'inventaire	20
4.3.5	Conservation, restauration, microfilmage	20
4.3.6	Service au public et accueil de groupes	20

4.3.7	Activités culturelles et recherches scientifiques	21
5	Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données (ATPrD)	21
5.1	Activités	21
6	Médiation cantonale administrative (Med)	22
6.1	Activité	22
7	Etat du personnel	22

1 Secrétariat du Conseil d'Etat

Chancelière d'Etat : Danielle Gagnaux-Morel

Vice-chancelier d'Etat : Marc Valloton (dès le 13 mars 2017)

Vice-chancelière d'Etat : Sophie Perrier (dès le 13 mars 2017)

1.1 Fonctions d'état-major et d'assistance

1.1.1 Séances et manifestations du Conseil d'Etat

La Chancellerie d'Etat a organisé les séances et les manifestations. Le détail de ces activités est rapporté dans le chapitre 4 du rapport du Conseil d'Etat.

1.1.2 Conférence des secrétaires généraux

La Conférence des secrétaires généraux, présidée par la Chancelière d'Etat, a tenu sept séances en 2017. Outre les précieux échanges de bonnes pratiques entre les Directions, la Conférence a discuté et donné un préavis sur plusieurs projets tels la modification de la législation sur les jetons de présence, les procédures de consultation cantonales, la priorisation des projets informatiques et le projet FR-Innov.

1.1.3 Relations avec le Grand Conseil

La Chancelière d'Etat a participé aux séances du Bureau du Grand Conseil pour la préparation de l'ordre du jour des sessions.

1.1.4 Conférence des chanceliers d'Etat et Conférence des chanceliers d'Etat des cantons latins

La Chancelière d'Etat a participé aux deux séances annuelles de la Conférence des chanceliers d'Etat. Celle d'automne a eu lieu à Morat. Les principaux thèmes traités en 2017 ont été :

- > la planification politique ;
- > la concrétisation de la déclaration d'intention du vote électronique et l'élection des cinq représentants de la Conférence des chanceliers d'Etat (CDE) au comité de pilotage ;
- > la solution Lexfind à partir de 2017 ;
- > la Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public.

1.2 Bureau de l'information (BdI)

Le BdI soutient la Chancellerie d'Etat dans ses activités d'information sur les affaires du Conseil d'Etat. Il assure la coordination générale des activités de l'administration relatives à l'information du public. Il assiste et conseille les Directions ainsi que leurs unités dans ces activités et veille aux bonnes relations avec les médias.

1.2.1 Formation continue dans le domaine de l'information

Le BdI a poursuivi et entretenu ses contacts avec les membres de l'administration cantonale ainsi qu'avec les journalistes. Il a notamment organisé une nouvelle journée de formation à la communication destinée aux cadres de l'Etat. Des professionnels des médias interviennent durant cette journée qui permet au BdI de jouer ainsi très concrètement son rôle de « trait d'union ». De même, il a invité les représentant-e-s des médias à une cinquième séance de discussion avec les correspondant-e-s en matière d'information dans les Directions de l'Etat.

1.2.2 Communiqués, conférences et points de presse

En 2017, quelque 310 communiqués ont été adressés aux médias et 53 conférences de presse impliquant au moins un Conseiller d'Etat ont été organisées. Soucieux d'améliorer encore la coordination de la communication, le BdI a organisé plusieurs séances de la Conférence des correspondants en matière d'information dans les Directions.

1.2.3 Revue de presse

Le Bdl a réalisé l'an dernier, comme depuis plusieurs années, une revue de presse quotidienne des principaux articles parus dans les médias audiovisuels et dans la presse écrite. Cette revue, destinée en particulier aux cadres supérieurs de l'Etat, est publiée sur Intranet. Elle permet d'apprécier rapidement l'ensemble des thèmes traités chaque jour par les médias au sujet de l'Etat de Fribourg.

1.2.4 Internet et Intranet

L'année 2017 a été consacrée à la poursuite du projet « Refonte du portail », qui a pour objectif de refondre entièrement les 110 sites de l'Etat, afin de les adapter à tous les supports (smartphones, tablettes) et les faire correspondre aux usages actuels. Pour ce faire, un nouveau logiciel (Drupal) et une présentation de l'information entièrement repensée (présentation thématique) sont nécessaires. L'entreprise qui va intégrer et paramétrer le logiciel Drupal a été choisie par appel d'offres public. Le projet de création du nouveau site et de reprise des données a démarré en octobre. La mise en ligne est prévue à l'été 2018. Le projet vise aussi à donner accès très facilement aux prestations du guichet virtuel.

Le Bdl poursuit la gestion des sites du Conseil d'Etat et de la Chancellerie tout en s'occupant du portail intranet intranet.fr.ch.

1.2.5 Médias sociaux

Le Bdl fonctionne comme « Community Manager » pour les médias sociaux sur lesquels l'Etat est présent, à savoir Facebook, Twitter, LinkedIn et YouTube. Le nombre d'abonné-e-s poursuit son augmentation significative (ex : Facebook 4419 amis (3085 en 2016) ; LinkedIn 4051 abonnés (2983 en 2016). Le taux d'engagement et d'interactions est aussi en hausse.

1.2.6 Identité visuelle

Le Bdl veille quotidiennement au respect et à la bonne application de la charte graphique en lien avec l'identité visuelle de l'Etat au sein de toutes les unités administratives qui y sont soumises, avec l'appui de la Conférence des secrétaires généraux.

1.2.7 Organe cantonal de conduite (OCC)

Le responsable du Bdl et son adjointe sont appelés à œuvrer régulièrement au sein de l'OCC, notamment en participant aux groupes de réflexion travaillant sur les problématiques des catastrophes.

1.2.8 Concours Cinécivic

Le Bdl a coordonné pour la deuxième année consécutive les travaux en lien avec le concours Cinécivic, qui récompense des films et des affiches réalisés par des jeunes de 10 à 25 ans domiciliés ou scolarisés dans l'un des six cantons partenaires. Les réalisations doivent inciter les autres jeunes à voter. Pour cette édition 2017-2018, 930 jeunes Romands et Romandes se sont inscrits au concours en déposant 67 projets, dont 18 films réalisés par des écoles et 286 affiches.

1.2.9 Journées du patrimoine

Lors de l'édition 2017 des Journées européennes du patrimoine, les 9 et 10 septembre, l'ouverture de la Chancellerie d'Etat figurait comme point fort de la manifestation. Le Bdl a coordonné l'organisation de ces journées, durant lesquelles la Chancellerie d'Etat a ouvert exceptionnellement ses portes, en présence des membres du Conseil d'Etat. Les visiteurs y ont apprécié les nombreuses explications au sujet de l'histoire du bâtiment, des activités qui s'y déroulent depuis les débuts de la formation de l'Etat, ainsi que de la constitution des archives cantonales, avec une exposition de manuscrits emblématiques de l'histoire fribourgeoise.

1.3 Relations extérieures

Le secteur des Relations extérieures auprès de la Chancellerie d'Etat apporte un soutien au Conseil d'Etat pour assurer un lien entre le canton de Fribourg et son environnement extérieur, notamment les autres cantons, les conférences gouvernementales (CdC, CGSO), le Parlement fédéral, la Confédération et l'Union européenne. Les

dossiers suivi par le secteur sont présentés dans le rapport d'activité du Conseil d'Etat au chapitre « Relations extérieures ». Seules quelques activités particulières sont par conséquent présentées ci-dessous. La préparation des dossiers, la coordination intra- et intercantonale et le suivi des affaires fédérales, intercantionales et internationales constituent ses activités principales.

1.3.1 Coopération intercantonale

Le secteur des Relations extérieures coordonne la mise en œuvre du projet Région capitale suisse (RCS) au sein de l'Etat de Fribourg.

Après six ans de travaux suite au lancement de la RCS, le projet est en phase de consolidation. Le thème prioritaire 2017 – « Cluster Food&Nutrition » – a figuré au premier plan : le Forum 2017 de la RCS à Berne lui a été consacré ainsi que trois plateformes qui ont permis aux principaux acteurs du domaine de l'agro-alimentaire de se rencontrer et d'échanger à intervalles réguliers dans le but de créer un réseau de compétences d'avenir, aux niveaux national et international et de développer des projets particuliers.

Les projets suivants ont été mis en œuvre ou poursuivis au cours de l'année 2017, avec la participation de l'Etat de Fribourg et aussi, pour certains de ces projets d'autres partenaires fribourgeois membres de la RCS (régions du Lac, de la Broye, de la Singine, Agglo de Fribourg et villes de Morat et Estavayer-le-Lac) :

- > le projet « Réseaux d'infrastructures – vers une Smart Capital Region ». Des projets clés, définis pour des priorités thématiques (p.ex. Smart Mobility ou Quartiers à énergie positive) ont été poursuivis sous la conduite du canton de Berne, avec l'appui de la RCS ;
- > le thème prioritaire de 2016 – « Pôle de santé Région capitale suisse » – a été approfondi. Suite au Forum de Soleure et à trois plateformes, le travail s'est orienté vers la formation du personnel qualifié des entreprises du bio-, medtech et pharma. Un recensement de toutes les entreprises travaillant dans le domaine de la santé a également été entrepris ;
- > au chapitre du bilinguisme, la RCS a développé et soutenu des projets de jumelages intercommunaux pour les échanges linguistiques entre les élèves, des échanges linguistiques pour les apprenti-e-s et la tenue dans différents cantons d'une journée du bilinguisme ;
- > la représentation des intérêts de la RCS au niveau fédéral, soit une tâche transversale développée en 2017 qui a fait l'objet, pour les affaires prioritaires, d'un travail de lobbying.

1.3.2 Intégration européenne et relations internationales

Le suivi et la mise en œuvre, au niveau cantonal, des Bilatérales I et II, ainsi que le dossier global de l'intégration européenne, constituent une tâche permanente du secteur des relations extérieures. La politique européenne de la Suisse a été marquée en 2017 par la concrétisation de la mise en œuvre de l'initiative « Contre l'immigration de masse ». Fin 2016, les Chambres fédérales se sont mises d'accord sur une loi d'application compatible avec l'Accord sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne (ALCP). En juin 2017, le Conseil fédéral a mis en consultation les modifications d'ordonnances requises pour mettre en œuvre la loi d'application de l'article 121a Cst. Dans ce cadre, les cantons ont opté pour une introduction par étapes de l'obligation de communiquer les postes vacants, d'autant que de nombreuses questions d'exécution n'ont pas encore été réglées, notamment celle du financement de la mise en œuvre. Le canton de Fribourg a participé à ce processus dans le cadre des procédures de consultation fédérales et par le biais de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC). Le Conseil fédéral adoptera les nouvelles ordonnances au début de 2018 et fixera à ce moment la date de leur entrée en vigueur. La mise en œuvre en conformité avec l'ALCP a quelque peu calmé les relations entre la Suisse et l'UE, ce qui n'empêche pas cette dernière de mettre la pression pour une conclusion rapide d'un accord cadre pour régler les questions institutionnelles et demander des concessions à la Suisse dans d'autres dossiers ouverts (p.ex. l'accord sur les services financiers et l'accord sur l'énergie).

En ce qui concerne l'Assemblée des régions d'Europe (ARE), le directeur de la sécurité et de la justice, avec l'appui du secteur des Relations extérieures, a assuré la représentation du canton dans la délégation suisse présente à différentes réunions de cette assemblée. La participation du canton à certains projets de l'ARE a également été poursuivie, notamment dans le cadre du programme Eurodyssée, qui a abouti à l'échange de plusieurs jeunes

professionnels entre le canton de Fribourg et des régions européennes. Enfin, un accord de coopération portant sur l'économie et l'innovation lie depuis le 1^{er} janvier 2014 la région française du Grand-Est (dont l'Alsace) au canton de Fribourg.

1.4 Promotion de l'image du canton de Fribourg

L'association « Fribourgissima Image Fribourg », organe de promotion de l'image de Fribourg à l'extérieur du canton, a vu le jour en décembre 2013, sous l'impulsion du Conseil d'Etat, et mène depuis lors sa campagne de notoriété « Fribourg, le bonheur en plus ». En 2017, un nouveau partenaire, la Ville de Fribourg, a fait son entrée dans l'association, faisant ainsi passer le nombre de partenaires du partenariat public-privé à quatorze membres. L'Etat de Fribourg assure la moitié du financement de l'association « Fribourgissima Image Fribourg ». Assuré par la une collaboratrice basée à la Chancellerie d'Etat, le secrétariat de l'association apporte un soutien organisationnel et logistique indispensable au succès du projet : organisation des séances de travail, coordination des travaux, mise en œuvre des décisions, comptabilité et gestion financière. Il revient au comité exécutif de l'association, présidé par Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat, de concrétiser et mettre en œuvre le programme annuel. Réuni à sept reprises, le comité exécutif a poursuivi la stratégie et les objectifs de l'association. 2017, première année du renouvellement du mandat pour la période 2017-2019, a vu la concrétisation d'un certain nombre de mesures. Ainsi l'association s'est notamment impliquée dans l'organisation de la Coupe aéronautique Gordon Bennett, qui s'est déroulée en terres fribourgeoises au mois de septembre. Elle s'est exportée pour la première fois à Zurich avec le Festival des Lumières de Morat dans le cadre d'un projet commun de lanterne géante, exposée au Festival Illuminarium (16 novembre au 31 décembre 2017). La quatrième année d'activité de l'association a permis de relever de beaux défis, tout en continuant à enrichir la plateforme d'échanges créée autour de la campagne de notoriété. L'engagement des partenaires et leur volonté de s'associer pour promouvoir l'image du canton de Fribourg ne cesse de grandir et de s'intensifier. Les activités réalisées sont détaillées au point 3.6.2. du rapport du Conseil d'Etat et dans le rapport d'activité de l'association.

1.5 Secteur Traduction

Le secteur Traduction contrôle l'exactitude matérielle et linguistique des versions allemandes des textes qui lui sont soumis par les Directions ou d'autres autorités. Il réalise aussi des traductions pour la Chancellerie d'Etat, le Secrétariat du Grand Conseil et, au besoin, pour la présidence du Conseil d'Etat et les Directions et assure la coordination des questions de traduction français-allemand et allemand-français au sein de l'administration cantonale.

Jusqu'en juillet 2017, il a employé une stagiaire qui a non seulement apporté une collaboration précieuse à la traduction mais également assumé des travaux terminologiques.

1.5.1 Traduction

En 2017, les collaborateurs du secteur ont traduit, en plus des textes usuels, quelques documents très volumineux pour la Cyberadministration. La traduction en allemand des rapports d'activité des tribunaux de district et des justices de paix de la partie francophone du canton a également engendré pour le secteur un volume de travail considérable. Le secteur a aussi assuré la traduction du rapport d'activité de Fribourgissima. Par ailleurs, tout au long de l'année, le secteur a apporté son soutien aux Directions dont les traducteurs et traductrices étaient absents ou surchargés. Enfin, par rapport à l'an passé, il a été fait un moindre usage de la possibilité de faire traduire, à l'externe, des textes de l'allemand vers le français : 36 mandats contre 48 en 2016.

1.5.2 Terminologie

Le responsable du secteur a mis à jour la terminologie extraite de la législation fribourgeoise disponible dans la base interne des données terminologiques. Il a également inséré dans la base de données les titres des nouveaux actes législatifs. La stagiaire a adapté la terminologie de l'éducation à la nouvelle législation. Le secteur a collaboré activement aux travaux de l'Organe de coordination de la coopération terminologique dans le secteur public (CoTerm), organe qui a tenu deux séances en 2017.

1.5.3 Prestations pour les traducteurs et traductrices de l'Etat

La Conférence des traducteurs et traductrices de l'Etat de Fribourg, qui réunit les traducteurs et traductrices de l'administration cantonale ainsi que ceux de l'hôpital fribourgeois et du Réseau fribourgeois de soins en santé mentale, a tenu deux séances en 2017. Créé en 2011, cet organe est présidé par le responsable du secteur et examine les questions de traduction et de terminologie au sein de l'Etat. En 2017, la Conférence a notamment traité de la traduction des textes législatifs pour la future version de la Banque de données de la législation fribourgeoise (BDLF) ainsi que de la participation des traducteurs et traductrices au Rendez-Vous bilingue.

Les traducteurs et traductrices de l'Etat de Fribourg ont tenu un stand au Rendez-Vous bilingue 2017 et ont proposé deux jeux : un « memory » bilingue, constitué de cartes avec des termes français et de cartes avec des termes allemands qu'il s'agissait d'associer correctement, et un puzzle de noms de lieux, consistant en deux pièces où étaient mentionnés respectivement le nom allemand et le nom français d'une commune. Le stand a suscité un vif intérêt auprès du public.

Pour leur formation continue, les traducteurs et traductrices ont participé à « Equivalences », le congrès annuel de l'Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes (ASTTI) qui était consacré à l'interprétariat devant les tribunaux et à la traduction juridique. Depuis 2017, l'ensemble des traducteurs et traductrices de l'Etat de Fribourg est membre de soutien de l'ASTTI.

1.5.4 Informatique

En 2017, le logiciel de traduction assistée par ordinateur (outil TAO), installé sur un serveur central auquel peuvent accéder tous les traducteurs et toutes les traductrices de l'Etat, a connu des problèmes non négligeables. Une solution se dessine cependant.

La terminologie de l'Etat de Fribourg est toujours disponible sur Internet, à l'adresse <http://friterm.fr.ch>, et les nouvelles entrées y sont ajoutées mensuellement.

1.6 Secteur Publications officielles

Le secteur Publications officielles assure le contrôle formel et légistique des versions française et allemande des projets d'actes législatifs et des textes officiels émanant des Directions du Conseil d'Etat ou d'autres autorités. Il procède au contrôle linguistique de la version française, pendant que le contrôle de la version allemande est confié au secteur Traduction. Il est également chargé de mettre la touche finale aux rapports du Conseil d'Etat ainsi qu'aux messages accompagnant les projets de lois et de décrets en vue de leur diffusion auprès du Grand Conseil.

Le secteur pourvoit à la publication, dans le Recueil officiel fribourgeois, des actes adoptés par le Grand Conseil, le Conseil d'Etat et d'autres autorités. Chaque semaine, il insère sur Internet les actes législatifs publiés dans le Recueil officiel et tient à jour les données complémentaires les concernant : exercice des droits populaires, promulgation, entrée en vigueur, approbation fédérale.

Le secteur a aussi pour tâche la publication dans la Feuille officielle d'avis et de textes officiels concernant des affaires de la Chancellerie d'Etat, des affaires fédérales ou encore des affaires intercantionales et extracantonales. A cela s'ajoute la gestion, en collaboration avec l'imprimerie, des questions liées à l'outil de saisie mis à la disposition des services de l'Etat pour la publication de leurs annonces.

Dans le but de veiller au bon déroulement et à une organisation efficace de sa collaboration tant avec les Directions du Conseil d'Etat, le Secrétariat du Grand Conseil ou d'autres autorités qu'avec les imprimeurs, le secteur établit des échéanciers.

Enfin, le secteur a la responsabilité applicative de l'Annuaire téléphonique des collaborateurs et collaboratrices de l'Etat et est en charge de l'actualisation des données de plusieurs entités.

1.6.1 Publications

Ont été publiés dans le **Recueil officiel fribourgeois (ROF)** :

- > Grand Conseil : 16 lois (2016 : 27), 13 décrets (2016 : 22) et 1 ordonnance parlementaire (2016 : 0) ;
- > Conseil d'Etat : 86 ordonnances (2016 : 99), 1 arrêté (2016 : 1) et 1 règlement (2016 : 4) ;
- > Directions et autres autorités : 7 actes (2016 : 13).

Le secteur a par ailleurs procédé à la publication de :

- > décisions de promulgation pour 13 actes (2016 : 47) ;
- > décisions d'approbation fédérale pour 1 acte (2016 : 10) ;
- > communications de droit cantonal et de droit intercantonal pour 2 actes (2016 : 3).

Au total, ce sont quelque 533 pages ROF (2016 : 834) qui ont été imprimées dans chaque langue.

Ont été publiés dans la **Feuille officielle (FO)** :

- > Grand Conseil : 8 décrets de naturalisation (2016 : 4) ;
- > Conseil d'Etat : 20 arrêtés (2016 : 26).

1.6.2 Votations populaires fédérales et cantonales

Le secteur a rédigé et publié dans la Feuille officielle les versions française et allemande des arrêtés de convocation et des arrêtés indiquant les résultats pour les votations cantonales et fédérales qui se sont déroulées au cours de l'année.

1.6.3 Actes de naturalisation

Lors des traditionnelles réceptions officielles organisées en leur honneur, les nouveaux citoyens et les nouvelles citoyennes reçoivent un acte de naturalisation et un diplôme. Le secteur, qui est chargé de vérifier l'exactitude des actes sous les aspects formel et matériel, a procédé au contrôle et à l'impression sur papier registre de 519 actes de naturalisation (2016 : 244).

1.6.4 Activités particulières

1.6.4.1 Elections

Le secteur a participé à la rédaction de l'arrêté convoquant pour le dimanche 26 novembre 2017 le corps électoral des communes du périmètre provisoire du Grand Fribourg en vue de l'élection des délégué-e-s à l'assemblée constitutive du Grand Fribourg et l'a publié dans la Feuille officielle ; il a également rédigé un document présentant divers scénarios anticipant les résultats de cette élection, en vue de leur publication dans la Feuille officielle.

Par ailleurs, il a préparé les versions française et allemande de l'arrêté convoquant le corps électoral du canton de Fribourg pour le dimanche 4 mars 2018 en vue de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat et l'a publié dans la Feuille officielle.

1.6.4.2 Législation – Projet BDLF_ROF XML

Le secteur a poursuivi sa contribution et sa collaboration au Projet BDLF_ROF XML dont le but est le remplacement de l'actuelle application de gestion de la législation par une application intégrant le système de rédaction XML. A cet effet, il a apporté son soutien au Service de législation en procédant au contrôle de la forme et de l'exactitude du contenu de 86 actes convertis au format XML et appelés à être insérés dans la nouvelle application.

1.6.4.3 Annuaire officiel de l'Etat de Fribourg

Le secteur a rédigé et publié une ordonnance, adoptée le 27 juin 2017 par le Conseil d'Etat, portant renonciation à la publication de *l'Annuaire officiel de l'Etat de Fribourg*. Cette décision a été une réponse à la volonté clairement exprimée des pouvoirs publics d'aller dans le sens de la primauté de la version électronique des documents et d'une administration sans papier.

1.7 Secteur Droits politiques

1.7.1 Nouvelle organisation

L'entrée en fonction d'un nouveau responsable a été l'occasion de redéfinir l'organisation du secteur Droits politiques au sein de la Chancellerie d'Etat. Les processus ont été formalisés, en impliquant les personnes concernées, permettant de pérenniser le savoir-faire. La classification documentaire a fait l'objet d'une refonte permettant gain de temps et efficacité.

1.7.2 Supports électroniques et processus

Le Système de gestion des élections et votations (SyGEV) développé en 2015 et 2016 est entré dans sa phase d'exploitation courante en 2017. L'ensemble des votations et élections fédérales et cantonales sont gérées à l'aide de ce système qui porte sur les processus pré-vote et post-vote, y compris la publication des résultats. Plusieurs communes ont également recouru à SyGEV pour la conduite des élections communales complémentaires pendant l'année.

La collaboration mise en place dès novembre 2016 avec la Poste permet de proposer le vote électronique. A l'occasion de chaque scrutin, le vote électronique a été mis à disposition de l'ensemble des Suisses et Suissesses résidant à l'étranger. Depuis le scrutin du 24 septembre 2017, le vote électronique est également proposé aux citoyens et citoyennes de la commune de Treyvaux, à titre de projet pilote. Cette extension du vote électronique aux Suisses et Suissesses résidant dans notre canton a permis d'évaluer les besoins spécifiques des communes afin de pouvoir, à terme, proposer à d'autres le recours au vote électronique.

Le taux de participation via le vote électronique par les citoyens et citoyennes de Treyvaux lors du premier scrutin a atteint 37,5 %.

Commune	Votants inscrits	Votes à l'urne	Votes électroniques	Total votants	Participation	Participation VE
Suisses de l'étranger	5634	907	857	1764	31,3 %	48,6 %
Treyvaux	999	244	206	550	55,0 %	37,5 %

Le vote électronique présente une des prestations les plus attendue des citoyens et citoyennes dans le cadre du développement des outils numériques dans les administrations publiques avec 71 % des personnes interrogées souhaitant pouvoir recourir à l'e-Voting. (Source : enquête relative à l'Étude nationale sur la cyberadministration 2017, groupes cible population et administration, Demo SCOPE AG).

1.7.3 Votations

Trois scrutins fédéraux ont été organisés, portant sur des votations fédérales ainsi qu'une votation cantonale.

Le 12 février 2017, les citoyens et citoyennes se sont prononcés sur trois objets fédéraux :

- > Arrêté fédéral concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération ;
- > Arrêté fédéral sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération (FORTA) ;
- > Loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial Suisse (RIE III).

Le 21 mai 2017, les citoyens et citoyennes se sont prononcés sur un objet fédéral :

- > Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne).

Et un objet cantonal :

- > Loi du 9 septembre 2016 sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels.

Le 24 septembre 2017, les citoyens et citoyennes se sont prononcés sur trois objets fédéraux :

- > Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (Contre-projet direct à l'initiative populaire "Pour la sécurité alimentaire", qui a été retirée) ;
- > Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée ;
- > Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020.

1.7.4 Elections

Aucune élection générale n'a eu lieu en 2017.

De nombreuses élections complémentaires dans les exécutifs communaux ont été nécessaires suite à des démissions.

Après avoir déterminé le périmètre provisoire du Grand Fribourg (communes d'Avry, Belfaux, Corminboeuf, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran et Villars-sur-Glâne) et après consultation des communes, le Conseil d'Etat a convoqué le corps électoral pour l'élection des délégué-e-s à l'assemblée constitutive du Grand Fribourg le 26 novembre 2017 dans les 9 communes concernées.

Communes	Nombre total de délégué-e-s par commune	Délégué-e désigné par l'exécutif communal	Nombre de délégué-e-s élus par le corps électoral
Avry	3	1	2
Belfaux	3	1	2
Corminboeuf	3	1	2
Ville de Fribourg	10	1	9
Givisiez	3	1	2
Granges-Paccot	3	1	2
Marly	4	1	3
Matran	3	1	2
Villars-sur-Glâne	5	1	4
Totaux	37	9	28

Les résultats détaillés des votations et élections sont disponibles sur internet à l'adresse suivante :

<http://sygev.fr.ch/resultats>.

1.7.5 Droits populaires

Dans le cadre des droits populaires, aucune initiative ni référendum n'a été déposée en 2017.

Deux pétitions ont été remises à la Chancellerie d'Etat :

- > 21 août 2017 : pétition en faveur du droit de grève pour le personnel des soins (1503 signatures) ;
- > 15 septembre 2017 : pétition en faveur du retrait d'ENSEVAL, outil d'évaluation des enseignants (667 signatures).

1.8 Projets informatiques (SPI)

Le secteur des Projets informatiques (SPI) s'est impliqué de manière importante dans la poursuite du développement du vote électronique (voir ci-dessus) avec l'extension dudit vote à une commune pilote (voir ci-dessus). De plus, les travaux de migration vers une mise à jour majeure de l'application de gestion des affaires du Conseil d'Etat (Konsul) ont débuté. La mise en service est prévue pour le deuxième trimestre 2018. L'application, qui en est à sa version 18, a changé de nom et se nomme à présent AXIOMA.

Les collaborateurs du SPI garantissent au niveau technique le bon déroulement des séances du Grand Conseil et du Conseil général de la Ville de Fribourg.

Le SPI assure le support pour tous les collaborateurs et collaboratrices de l'Etat pour les applications suivantes : CMS Contens, Konsul, FriActu, GesCom et ATE/ATI.

1.9 Secrétariat de cyberadministration

La mission fixée par le Conseil d'Etat au Secrétariat de cyberadministration au travers de la stratégie de décembre 2014 est de moderniser l'accès aux prestations tout en mutualisant les frais d'investissements au sein de l'Etat. Cette stratégie concrétise la nécessité de permettre à la population et à l'économie de traiter leurs affaires importantes avec les autorités par voie électronique grâce aux technologies de l'information et de la communication.

La première tâche du Secrétariat de cyberadministration a été de mettre en place les prérequis de la cyberadministration, du point de vue légal et technologique. Au niveau légal, le Conseil d'Etat a transmis en novembre 2016 le projet de loi sur le guichet de cyberadministration (LGCyb) au Grand Conseil. La nouvelle loi LGCyb est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017.

1.9.1 Activités dès 2017

Au niveau légal, il a été nécessaire de préciser les intentions de la LGCyb dans une ordonnance OGcyb qui est en vigueur depuis le 1^{er} juin 2017. Au niveau technologique, une plateforme appelée guichet virtuel de cyberadministration a été développée. Elle est conçue de manière à intégrer les prestations en ligne de façon flexible, simple et sécurisée. Une attention particulière a été apportée au fait que les citoyennes et citoyens puissent se créer un compte en ligne de manière flexible en tout temps. Une logique de navigation unique a été mise en place pour l'ensemble des futures prestations. Suite à la mise en place du guichet virtuel, il a été nécessaire d'aborder le service aux citoyens de manière transverse. Afin de pouvoir aborder les différents besoins des prestations de cyberadministration et suite aux éléments figurant dans la LGCyb, la nécessité du référentiel cantonal a été confirmée et des démarches pour sa mise en place sont actuellement effectuées. La mise en place du guichet virtuel a également engendré une refonte plus rapide de la gestion de la relation avec les clients. Un service client adapté aux besoins transversaux de la cyberadministration a donc été mis sur pied. Actuellement le Secrétariat de cyberadministration travaille à la mise en place d'un système de paiements en ligne centralisé.

1.9.2 Première prestation pour l'interne

Ces prérequis en place, il a été décidé, en collaboration avec le Service du personnel et d'organisation que la première prestation du guichet virtuel serait une prestation interne à l'administration, ce qui permet actuellement de tester la solution en termes d'expérience utilisateur et de robustesse. Il s'agit de la mise à disposition des relevés de salaires mensuels et des certificats de salaire annuels sous forme électronique. Cette prestation est actuellement testée par le SPO et le SITel. Une deuxième phase de test démarrera début 2018 avec 600 employé-e-s de plus. Par la suite, cette prestation sera déployée pour l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de l'administration cantonale, à savoir près de 19 000 utilisateurs et utilisatrices.

Courant 2018, d'autres prestations seront mises en ligne de manière échelonnée, comme les attestations du registre du commerce, les extraits des offices des poursuites, les annonces de déménagement en collaboration avec les communes, les permis de chasse, les permis de pêche ou encore des prestations du Service de l'enfance et de la jeunesse. A terme, plus de 80 prestations seront disponibles en ligne sur le guichet virtuel de cyberadministration.

1.9.3 Coopération intercantonale

L'Etat de Fribourg et la République et Canton du Jura ont fondé le 23 octobre 2017 la première association nationale de coopération en matière de cyberadministration iGovPortal.ch. En regroupant leurs forces dans ce domaine, les cantons vont mutualiser leurs coûts de développement pour les solutions cantonales et communales. L'association est ouverte aux autres cantons et ne poursuit pas de but lucratif. Elle permettra à ses membres de profiter des investissements et expériences faites par les autres tout en réduisant les coûts de mise en œuvre.

1.9.4 Gouvernance des données

En novembre 2017, une personne a été engagée avec pour mission d'élaborer une stratégie de gouvernance des données, en collaboration avec le SITel et les autres entités de l'Etat concernées par la thématique. Cette nouvelle stratégie devra accompagner la mise sur pied du référentiel cantonal décidé dans le cadre de la loi sur le guichet de cyberadministration. La création de cette plateforme informatique unique gérant un référentiel des personnes et leurs

données de base est un aspect important en vue de simplifier la gestion des données dans le cadre de la mise en place des prestations de cyberadministration.

2 Service de législation (SLeg)

Chef de service : André Schoenenweid

2.1 Activités

2.1.1 Appui à l'élaboration de la législation spéciale

Pour veiller à l'unité et à la qualité de la législation fribourgeoise, le SLeg a :

- > examiné une soixantaine de projets législatifs et fait part de ses observations et, le cas échéant, de propositions rédigées à la Direction concernée ;
- > collaboré à l'élaboration d'actes législatifs au sein de divers groupes de travail ;
- > fourni régulièrement aux Directions et services des renseignements sur la technique législative à suivre dans leurs projets.

2.1.2 Diffusion de la législation

Le SLeg a procédé aux mises à jour n^{os} 57 et 58 du Recueil systématique de la législation fribourgeoise (RSF ; respectivement 103 et 56 textes concernés), donnant l'état de la législation au 1^{er} janvier et au 1^{er} juillet 2017. Il a aussi procédé à la publication du Répertoire 2017 de ce Recueil. Il a en outre diffusé chaque semaine un complément actualisé des tables des matières du RSF. Suivant le modèle de la Confédération et de plusieurs cantons, l'Etat de Fribourg a décidé d'accorder la foi publique à la version électronique de ses recueils de lois. Même si cette décision n'entrera en vigueur qu'ultérieurement, le Conseil d'Etat a déjà décidé, dans sa séance du 27 juin dernier, de renoncer à l'impression du Recueil systématique dès le début de l'année 2018.

Le SLeg a procédé à treize mises à jour de la Banque de données de la législation fribourgeoise (BDLF), dans les deux langues officielles. De plus, la version française de la BDLF a été publiée à quatre reprises dans une application de la Chancellerie genevoise, qui contient notamment le droit fédéral en français ainsi que la législation des cantons latins.

Le SLeg a poursuivi ses travaux en vue d'accorder la primauté juridique à la version électronique des collections officielles. Il a préparé une révision complète du règlement sur la publication des actes législatifs et a poursuivi les travaux d'implémentation de la nouvelle application qui gère la BDLF. La conversion des textes de la BDLF au nouveau format (format XML, qui permettra d'assurer leur pérennité à long terme) a mis en évidence de nombreux problèmes particuliers et pris plus de temps que prévu.

Ces travaux mettent fortement à contribution non seulement le chef adjoint et le personnel qui s'occupe des publications officielles, mais également les autres collaborateurs et collaboratrices du SLeg qui ont apporté leur aide à la vérification des textes après leur conversion. Pour garantir la consultation de la BDLF par le public, le SLeg a dû en outre mener de front les publications selon l'ancien système et la préparation du changement des systèmes juridiques et informatiques.

Le SLeg a fourni régulièrement des renseignements dans le domaine législatif, ainsi que sur la manière de consulter efficacement la législation fribourgeoise et les travaux préparatoires sur Internet.

2.1.3 Elaboration de projets de législation générale

Le SLeg collabore régulièrement à la mise en œuvre de la loi sur l'information et l'accès aux documents (LInf). Il a participé activement avec la Préposée à la transparence et le Service de l'environnement à la révision de l'ordonnance sur l'accès aux documents (adoptée le 11 novembre 2017) et deux de ses collaborateurs ont rédigé une contribution

pour la revue « Droit de l'environnement dans la pratique (DEP) » sur le thème « L'adaptation des législations cantonales sur la transparence à la Convention d'Aarhus – L'exemple de Fribourg » (DEP 2017 p. 459 ss). Il a également fourni divers avis dans ce domaine.

Le SLeg apporte également une contribution importante à la mise en œuvre de la loi sur l'archivage et les Archives de l'Etat (LArch), principalement dans le cadre du groupe de travail chargé de l'élaboration du règlement d'exécution (projet RArch, actuellement au stade de la mise au point du projet définitif).

Il collabore étroitement avec le Secrétariat de cyberadministration au sujet des questions juridiques liées à la mise en place du guichet virtuel de l'Etat. Il participe au groupe de travail intercantonal des juristes de la cyberadministration.

2.1.4 Service juridique et divers

Le SLeg a établi divers rapports et avis de droit à l'intention du Secrétariat du Grand Conseil, du Conseil d'Etat et de l'administration cantonale. Il a fourni un appui juridique aux différents secteurs de la Chancellerie d'Etat, notamment dans le domaine de l'exercice des droits politiques et des publications officielles.

Le SLeg a collaboré à l'élaboration des projets de réponses à quelques consultations de la Confédération et de la CGSO, ainsi qu'à des instruments parlementaires cantonaux.

Il est représenté par son chef adjoint au sein du comité de rédaction de la Revue Fribourgeoise de Jurisprudence. Il apporte son soutien technique à la publication des différents numéros de la Revue et établit le répertoire annuel de celle-ci. Il prépare également les divers répertoires pluriannuels actualisés qui sont publiés sur Internet.

2.2 Evénements particuliers

2.2.1 Elaboration de projets sur mandat

Le SLeg dirige les travaux en vue de l'adoption des mesures normatives et pratiques nécessitées par la modification de la législation fédérale sur la protection des armoiries officielles.

Dans les limites de ses disponibilités, le SLeg a réalisé certains travaux préparatoires ou rédactionnels pour aider des unités administratives surchargées ou peu expérimentées dans le domaine législatif.

2.2.2 Planification des projets législatifs 2017-2021

Le SLeg tient à jour un état des projets législatifs (lois) de la législature et dresse chaque année, pour le rapport d'activité du Conseil d'Etat, l'état de réalisation des projets législatifs énoncés dans le Programme gouvernemental.

3 Service d'achat du matériel et des imprimés (SAMI)

Chef de service : Gilbert Fasel

3.1 Activités

Le SAMI est responsable de l'approvisionnement des fournitures, du matériel de bureau administratif et technique, des appareils de bureau ainsi que des imprimés pour l'ensemble des services de l'Etat. Il est en charge de réaliser, au moyen de ses propres infrastructures, les travaux de prépresse, d'impression, de reliure et de numérisation. Le service propose également ses services d'acquisition, de logistique et de gestion de produits imprimés aux institutions subventionnées par l'Etat.

3.2 Secteur des achats

Au niveau des volumes, le chiffre d'affaires du service s'est contracté de 13,68 % par rapport à l'année 2016. Le total des acquisitions a représenté un montant de 5 309 5423 francs. Quant au nombre des commandes, il a très légèrement augmenté, 1559 en comparaison de 1503. Ces chiffres comprennent l'ensemble des fournitures administratives, les mandats d'impression confiés aux imprimeries fribourgeoises ainsi que les coûts de copie et impression des

documents produits au moyen des appareils multifonctions. L'approvisionnement des fournitures et équipements de bureau a, pour l'essentiel, été effectué auprès des entreprises locales. Les niveaux de prix des principaux produits (papier, enveloppes, classeurs, consommables, appareils de bureau, etc.) sont restés stables. Lorsque l'assortiment est similaire, le SAMI et l'Office cantonal du matériel scolaire situés à la même adresse mutualisent leurs achats respectifs. Le service a rempli son rôle d'interface entre les fournisseurs et l'administration fribourgeoise. La centralisation des acquisitions renforce le potentiel d'achat de l'Etat vis-à-vis de l'économie, garantit le respect des directives sur les marchés publics (LMP/AIMP) et apporte un regard professionnel sur les dépenses des équipements administratifs.

Le principal appel d'offres public de l'année a été celui destiné au renouvellement des périphériques d'impression (appareils multifonctions). Le projet a été mené en collaboration avec le SITel. Le volume mis en concurrence représente un chiffre d'affaires de plus d'un million de francs. Le marché a été attribué à une société fribourgeoise établie à Romont. Dès la fin des tests de fonctionnalité et la signature du contrat, tous les appareils du bâtiment des finances (multifonctions et imprimantes traditionnelles) ont été remplacés. Ce déploiement d'envergure correspond au premier lot défini dans l'appel d'offres et servira de test pour le reste de l'administration cantonale. Les avantages de ce nouveau concept sont d'ordre sécuritaire, financier et environnemental. Un standard Etat permettra la mise à disposition d'équipements modernes adaptés au mieux aux besoins des utilisateurs. Les économies seront effectives au fur et à mesure du remplacement des appareils. La nouvelle tarification est 30 % inférieure à la précédente. Elle représente un gain de plusieurs centaines de milliers de francs.

La quantité de papier utilisée par l'ensemble des services de l'Etat a légèrement diminué. En 2017, le Service d'achat a commandé 387 palettes de papier au format A4 destinées à l'ensemble des services de l'administration, aux établissements du secondaire II et aux écoles professionnelles. En comparaison avec l'année 2016, cela représente une réduction de 3,6 %. Cette compression est plus importante que la précédente et elle devrait se poursuivre. Il n'en demeure pas moins que ce volume reste très important. Il équivaut à un montant de 274 576 francs. Le papier consommé au sein de l'administration est 100 % recyclé. Il est labellisé « Ange bleu/Blauer Engel ». Ce label garantit, entre autres, que les fibres de papier proviennent à 100 % de vieux papier et que certains produits chimiques, comme le chlore, les azurants optiques ou des produits cancérigènes ne sont pas utilisés lors du processus de fabrication.

En juin, l'Inspection des finances a effectué la vérification des comptes et a procédé au contrôle des procédures d'acquisition. Afin d'améliorer le suivi des flux financiers et de faciliter la réconciliation en fin d'exercice, la structure des comptes de charges et produits a été améliorée. Le rapport élaboré suite à cette révision s'est avéré positif sur l'ensemble des points.

L'encadrement envers des jeunes en formation s'est poursuivi ; actuellement, le service assume la responsabilité de trois apprentis.

3.3 Travaux d'impression réalisés en interne

En qualité de spécialiste de l'impression, le secteur a apporté son précieux soutien aux activités pilotées par la Chancellerie. Les équipements internes de reproduction numérique permettent la réalisation d'une gamme étendue de produits (supports de présentations, cartes, dépliants, etc.). Les volumes d'impression monochrome se sont contractés de plus de 20 %. Cette diminution correspond dans les grandes lignes à la tendance du marché suisse. Pour les informations de masse, l'utilisateur recherche un accès rapide et ciblé. C'est donc logiquement qu'il se dirige vers le numérique. Pour 2017, la demande est restée forte, la production de pages polychromes s'est approchée des deux millions. Le nombre de commandes traitées en interne n'a pas fluctué (1419 pour 1422 en 2016). En début d'année, l'atelier a réalisé la mise à jour du catalogue de prestations « paratonnerres » pour le compte de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB). Des volumes conséquents ont été réalisés durant les mois de juillet et août. Les cycles d'orientation, les écoles professionnelles techniques et commerciales ainsi que les établissements du secondaire II commandent de nombreux supports de cours et travaux d'élèves. Ces mandats sont confiés au SAMI à la fin de l'année scolaire et doivent impérativement être en possession des écoles au moment de la rentrée.

3.4 Tâches de prépresse

Les travaux en lien avec les manifestations et événements particuliers (inaugurations, réceptions officielles, etc.) sont composés en interne. Les produits de notre assortiment sont répertoriés dans la base SAP et élaborés au moyen du programme graphique In Design. La conception des documents volumineux est effectuée par les services sur la base de modèles Word conformes à l'identité visuelle. En première partie d'année, différents rapports d'activité (ATPrD, BEF, OCMS) ont été mis en page. L'autorité de la transparence et de la protection des données a sollicité le Service pour la mise à jour de son guide à usage des communes. En plus des travaux en lien avec les votations/élections, le secteur a confectionné un ouvrage de référence rédigé par un ancien collaborateur du Service des forêts et de la faune consacré à la mycologie fribourgeoise. Un soutien important a été apporté à la DAEC pour la réalisation du plan directeur cantonal. La fabrication de ce document de référence a nécessité un important travail de coordination. En deuxième partie d'année, c'est le programme gouvernemental qui a intensément occupé l'adjoint du service. La mise en pages des textes et l'insertion des illustrations ont exigé rigueur et savoir-faire. Pour ce genre de publication, notamment la partie des graphiques du plan financier, le travail de prépresse est plus conséquent que l'étape d'impression. Le SAMI a entre autres réalisé les imprimés destinés aux réceptions de Messieurs Alain Berset et Dominique de Buman. Les questions en relation avec les chartes graphiques ont également sollicité le service.

3.5 Travaux de reliure et de numérisation

La majorité des travaux façonnés durant l'année concernent les tribunaux des districts ainsi que la bibliothèque de la Haute école de travail social. Contrairement aux autres années, l'atelier n'a pas accompli de mandats pour les communes et les paroisses fribourgeoises. La Ville de Fribourg a commandé une vingtaine de coffrets destinés à protéger les protocoles du Conseil communal des années mille huit cents. Le secteur a effectué des travaux de restauration de registres très endommagés provenant notamment des registres fonciers (RF). Certains ont nécessité la réparation du papier et des cahiers au moyen de fibres de papier japon. Il n'est pas exceptionnel que certains ouvrages nécessitent une cinquantaine d'heures de travail avant de pouvoir être restitués à leurs propriétaires respectifs pour une utilisation quasi quotidienne.

Les tâches de numérisation ont été reconduites selon la planification initiale. Le secteur a principalement travaillé pour les districts de la Broye et de la Gruyère. Ce travail est avant tout destiné à sécuriser le contenu de ces documents. Dès la mise en ligne activée, le travail de recherche est grandement simplifié et la diminution des manutentions préserve les ouvrages. Le nombre des scans effectués se monte à septante mille. En complément quelques séries spéciales de microfilmage ont été réalisées durant la période. Les volumes produits sont inférieurs à la période 2016 du fait que le poste n'était pas occupé durant une partie de l'année.

Conjointement au travail effectué pour des RF, le secteur a débuté le scannage de l'imposante collection des registres de l'assurance-feu des Archives de l'Etat. Cet ensemble se compose de plus de 1400 registres. Il répertorie les bâtiments fribourgeois durant la période de 1812 à 1970. Les informations contenues dans ces recueils (mètres, matériaux, affectation) permettaient d'indemniser les propriétaires dont les biens étaient détruits suite à des incendies. Cette pratique est à l'origine de l'actuel Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB).

3.6 Fournitures de matériel de bureau et logistique

Le responsable du magasin des fournitures a fait valoir son droit à une retraite anticipée à la fin du mois de juin. Un nouveau collaborateur a débuté son activité dans le courant de l'été. Sa mission première est de poursuivre la modernisation des tâches logistiques. Celle-ci comprend l'optimisation des cycles de livraisons, la modernisation du shop de commandes et la mise à jour de l'assortiment. En plus de leur mission d'achat et de stockage, les logisticiens acheminent les fournitures sur l'ensemble du canton au moyen d'un véhicule utilisé alternativement avec l'Office cantonal du matériel scolaire. La distance parcourue annuellement équivaut à environ 10 000 kilomètres. L'approvisionnement des fournitures de bureau se déroule au moyen de l'application SAP, module MM, essentiellement auprès des entreprises locales. L'inventaire annuel a eu lieu au début du mois de décembre. La valeur du stock géré par le secteur représente un montant d'environ 231 246 francs. Le secteur accueille régulièrement des stagiaires et forme une apprentie logisticienne. Elle a terminé son troisième semestre de formation.

3.7 Chiffres clés 2016

	2017	2016	Ecart
Nombre de commandes SAP-MM	1559 commandes	1503	+ 56
Nombre de factures fournisseurs	2273 factures	2190	+ 83
Montant des mandats confiés aux entreprises CA (Impression, fournitures, équipements)	5 309 542 francs	6 151 338	- 841 796
Produits stockés, approvisionnés et distribués	710 articles	750	- 40
Production interne			
	2017	2016	Ecart
Impression numérique (Format A4 et A3)	5 448 049 pages	6 873 052	- 1 425 003
Ouvrages reliés	912 exemplaires	935	- 23
Documents microfilmés ou numérisés	70 000 pièces	112 000	- 42 000

4 Archives de l'Etat de Fribourg (AEF)

Archiviste cantonal : Alexandre Dafflon

4.1 Bases légales et organisation

La consultation sur l'avant-projet de règlement sur l'archivage (AP-RArch) a pris fin le 1^{er} mars 2017. Elle a donné lieu à 51 réponses. L'accueil réservé à l'avant-projet a été contrasté et la prise en compte des résultats de la consultation n'a pas été aisée. Une adaptation de l'avant-projet est en cours et devrait être proposée au Conseil d'Etat en 2018.

Les AEF sont dotées de 6,6 EPT (+ 0,6 EPT par rapport à 2016 grâce à un transfert de poste de la Chancellerie d'Etat). Cet effectif ne suffit pas à assurer les prestations de plus en plus exigeantes assumées par les AEF qui ont pu s'appuyer sur l'apport important de forces auxiliaires (jeunes demandeurs d'emploi, stagiaires, civilistes). Depuis septembre 2017, une collaboratrice du Service d'achat du matériel et des imprimés (SAMI) travaille à 50 % aux AEF et assure des travaux de numérisation.

4.2 Bâtiments

Plusieurs alertes sérieuses ont eu lieu dans les dépôts du site principal des AEF (fuites d'eau dans la toiture). Ces incidents imposent de repenser le déploiement des fonds (transfert des fonds précieux dans un dépôt plus sûr). Confrontés à l'accroissement constant de leurs fonds d'archives, les AEF disposent de trois nouveaux dépôts-annexes à la Direction des finances à Fribourg.

La poursuite du projet de « stockage interinstitutionnel cantonal » (SIC) constitue une perspective importante permettant à terme de mettre fin à une dispersion des dépôts d'archives. Après l'abandon du projet de Schmitt (juin 2017), d'autres variantes sont à l'étude.

4.3 Prestations et activités

4.3.1 Informatique et nouvelles technologies

La base de données scopeArchiv a fait l'objet d'une migration (version 5.2). La nouvelle version permet une mise à jour régulière des données disponibles en ligne. Les travaux de numérisation de documents représentent 42 569 images nouvelles. Le public peut désormais consulter près de 49 000 documents numérisés. Une première mise en ligne de ces documents est prévue en 2018.

Les études dans le domaine de l'archivage électronique se sont poursuivies, avec le SITel, le SPO et le CECO (Centre suisse de coordination en matière d'archivage numérique). La définition d'une politique d'archivage numérique a été close en mai 2017 et le groupe de travail s'est ensuite consacré à la rédaction d'un cahier des charges, qui sera finalisé au début de 2018.

4.3.2 Relations avec les producteurs d'archives

41 (41 en 2016) entités de l'administration ont fait l'objet de 102 (83 en 2016) séances ou visites. 31 (42 en 2016) tiers ont sollicité les conseils des AEF (37 séances ou visites). Dans la sphère étatique, les premiers projets d'établissement de plans de classement et de gestion ont débuté.

4.3.3 Accroissement des fonds d'archives et bibliothèque

Les fonds des AEF ont augmenté de 481,82 mètres linéaires (ml), dont 361,20 ml provenant de la sphère étatique, 120,68 ml d'autres collectivités publiques ou de personnes privées. L'ensemble des fonds des AEF atteint le total de 15 782 ml. La bibliothèque s'est enrichie de 333 titres nouveaux (390 en 2016).

Accroissement des fonds conservés par les AEF, en mètres linéaires.

Provenance	2017	2016	2015
Etat de Fribourg	361,20	256,75	428,73
Autres collectivités et personnes privées	120,68	19,72	45,86
Total	481,82	276,47	476,29

4.3.4 Travaux de classement et d'inventaire

22 fonds d'archives et versements ont été entièrement répertoriés et intégrés dans la base de données scopeArchiv. D'importants travaux en cours portent sur les archives de la Direction de l'intérieur, de la Direction des travaux publics, de la Police des étrangers, du couvent des Augustins, de l'abbaye d'Hauterive et de la famille de Praroman. Le Service de la justice (SJ) et la Police cantonale salarient deux personnes chargées du classement et de l'inventaire des archives du Tribunal d'arrondissement de la Singine et de la Police cantonale. Elles sont secondées par deux personnes au bénéfice d'un contrat primo-demandeur, des stagiaires universitaires, des apprentis et des civilistes.

4.3.5 Conservation, restauration, microfilmage

18 parchemins du fonds d'Hauterive (1157-1337) ont été restaurés, ainsi qu'une lettre du roi Louis XIII (1627), 300 papiers du fonds des Augustins (XIV^e – XIX^e siècles), 5 autres pièces précieuses et 1 grand plan de la route cantonale Bulle-Château d'Oex (1864). 14 bourses d'archives en cuir des années 1585-1588 ont été restaurées par la Abegg-Stiftung à Riggisberg (BE). L'atelier de microfilmage du SAMI a microfilmé 33 grosses (registres fiscaux de l'Ancien Régime) du bailliage de Gruyères.

Suite à plusieurs incidents survenus dans la toiture, le transfert des fonds anciens du 2^e étage des AEF dans un dépôt plus sûr a débuté. Il s'agit là d'une opération de grande ampleur qui s'étendra sur plusieurs années.

4.3.6 Service au public et accueil de groupes

10 520 (10 940 en 2016) documents et dossiers ont été consultés par 619 (643 en 2016) lecteurs représentant 2274 (2356 en 2016) passages journaliers. Les AEF ont transmis 600 (586 en 2016) dossiers aux tribunaux et services de l'administration. Depuis 2013, les AEF ont effectué 272 recherches (102 en 2017) à la demande de personnes victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance et de placements extrafamiliaux (« enfants placés »). Les AEF accueillent également les chercheurs de la Commission indépendante d'experts sur les internements administratifs, créée par le Conseil fédéral en 2014.

Les AEF ont accueilli 16 (16 en 2016) groupes, soit 260 (387 en 2016) personnes pour des visites guidées. Elles ont prêté plusieurs documents pour des expositions et événements à Fribourg, Lausanne et Riggisberg (BE).

4.3.7 Activités culturelles et recherches scientifiques

Les AEF ont participé à l'organisation et à l'animation des Journées européennes du patrimoine (9-10 septembre 2017), dont le thème était « Héritage du pouvoir ». A cette occasion, les AEF étaient présentes à la Chancellerie d'Etat, ouverte pour l'occasion au public. Les AEF ont présenté des documents anciens significatifs des liens entre Chancellerie et archives tout au long de l'histoire du canton. Un atelier pour enfants était aussi proposé. La manifestation a été un succès, avec plus de 900 visiteurs sur les deux jours.

Avec l'Université de Fribourg, les AEF assurent la publication des actes des colloques de Paris et Fribourg, organisés en 2016 dans le cadre du 500^e anniversaire de la paix de Fribourg du 29 novembre 1516. L'ouvrage paraîtra au printemps 2018.

Les AEF abritent un important projet scientifique, en collaboration avec la Fondation des sources du droit suisse : l'édition des procès de sorcellerie fribourgeois (XV^e-XVIII^e siècles), pour lequel deux collaborateurs scientifiques universitaires travaillent depuis 2016.

Des collaborateurs des AEF ont donné des cours aux Universités de Berne et Fribourg. Les AEF collaborent étroitement avec les musées et les bibliothèques du canton, ainsi qu'avec les sociétés culturelles, d'histoire et de généalogie.

5 Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données (ATPrD)

Président de la Commission : Laurent Schneuwly

Préposée cantonale à la transparence : Annette Zunzer Raemy

Préposée cantonale à la protection des données : Alice Reichmuth Pfammatter

5.1 Activités

Les activités de l'Autorité regroupent les tâches propres à la transparence et à la protection des données. Elles découlent respectivement de la loi du 9 septembre 2009 sur l'information et l'accès aux documents (LInf) et de la loi du 25 novembre 1994 sur la protection des données (LPrD).

Après l'adaptation de la LInf à la Convention du 25 juin 1988 sur l'accès à l'information, la participation et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) en 2016, c'est l'Ordonnance sur l'accès aux documents (OAD) qui a été adaptée l'année suivante.

Le rapport d'activité de l'Autorité est édité dans le courant du mois de mai. Il peut être commandé auprès de l'Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données, rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg. Il est par ailleurs consultable, dans le même délai, sur le site Internet :

http://www.fr.ch/atprd/fr/pub/protection_des_donnees/publications/rapports_activite.htm.

6 Médiation cantonale administrative (Med)

Médiateur cantonal : Philippe Vallat

Suppléante : préposée cantonale à la transparence : Annette Zunzer Raemy

6.1 Activité

Le mandat du médiateur cantonal a débuté le 1^{er} janvier 2017. Ses activités visent à aider les administré-e-s dans leurs rapports avec les autorités et à servir d'intermédiaire lors de différends, favoriser la prévention ainsi que la résolution à l'amiable des conflits entre les autorités et les administré-e-s, encourager les autorités à favoriser de bonnes relations avec les administré-e-s, contribuer à améliorer le fonctionnement des autorités et éviter aux autorités des reproches infondés. Elles découlent de la loi du 25 juin 2015 sur la médiation administrative (LMed).

Le rapport d'activité du Médiateur cantonal est édité dans le courant du printemps. Il est consultable, dans le même délai, sur le site Internet : <http://www.fr.ch/mediation/fr/pub/index.cfm>.

7 Etat du personnel

Pouvoirs – Directions Centres de charges	Comptes 2017 EPT	Comptes 2016 EPT	Ecart EPT
Pouvoir exécutif – Chancellerie d'Etat	51,48	44,73	6,75
Administration centrale	51,48	44,73	6,75
3100/CETA Conseil d'Etat	7,00	7,00	
3105/CHAN Chancellerie d'Etat	19,73	19,95	- 0,22
3110/ECON Service d'achat du matériel et des imprimés	10,60	10,28	0,32
3115/OLEG Service de législation	5,25	5,20	0,05
3118/AREF Archives de l'Etat	6,60		6,60
3120/ATPD Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données	2,30	2,30	